



### Soutien au peuple arménien - conflit du Haut-Karabagh

Après plus de six semaines de terribles combats, un accord de cessez-le-feu a été signé le 10 novembre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, sous l'égide de Moscou. Désormais, 2000 soldats russes sont chargés du maintien de la paix, une paix fragile. Des milliers d'Arméniens ont fui leur territoire du Haut-Karabagh contrôlés maintenant par Bakou, des corridors ont été tracés comme autant de zones à risque. Certains disent que « le problème » du Karabagh est réglé. D'autres, qui se souviennent des territoires occupés de la Palestine y voient une poudrière prête à s'enflammer de nouveau.

Dans une France qui lutte contre la pandémie et qui subit de plein fouet les attaques du terrorisme islamique, comment porter son regard sur une tragédie qui se déroule aux confins du Caucase, à des milliers de kilomètres de nos frontières ? Comment faire entendre sa voix pour dénoncer l'agression de l'Azerbaïdjan contre les Arméniens du Haut-Karabagh ? Pourtant, nous ne devons pas détourner nos regards de cette tragédie caucasienne qui porte en germe les ambitions de l'alliance turco-azérie encouragée par le silence de la communauté internationale.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a condamné début octobre l'agression contre les Arméniens de l'Artsakh, demandé un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations sous l'égide des instances internationales. Notre Assemblée a voté une aide humanitaire de 15 000€ et à témoigner à l'ensemble de la communauté arménienne haut-garonnaise et à ses représentants son amitié et son fidèle soutien.

La France, pays d'accueil de la plus grande diaspora arménienne d'Europe, ne peut et ne doit pas laisser l'histoire se répéter alors que le génocide de 1915 et ses 1,5 millions de morts est toujours nié par les autorités turques ; alors que les pogroms anti-Arméniens de Soumgaït en 1988 et Bakou en 1990 sont présentés par le pouvoir azéri comme une réponse à un prétendu « génocide » arménien.

La France est récemment intervenue au cœur d'un Liban ami, meurtri et politiquement déstabilisé. Aujourd'hui, cette même France, membre du groupe de Minsk avec les Etats-Unis et la Russie, doit manifester une fermeté au moins égale à la forte amitié qui nous lie au peuple arménien. Elle doit sans attendre mettre en place un vrai processus de médiation qui devra conduire dans un premier temps à la paix et au respect des droits de l'Homme dans la région, et dans un second temps à l'exercice plein et entier du droit des peuples à l'autodétermination.

**Georges MÉRIC**

Président du Conseil départemental  
de la Haute-Garonne

